

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU DROIT DE LA MER

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL

A CORUÑA – VENDREDI 14 DECEMBRE 2012

Suite à l'Assemblée générale électorale tenue ce jour, le Conseil de l'Association internationale du droit de la mer s'est réuni, dans sa nouvelle composition, le 14 décembre 2012 à 20h45, sur la convocation de son Président, Monsieur le Professeur Giuseppe Cataldi, au siège de la Fondation Pedro Barrié de la Maza, C/ Cantón Grande, 9 – 15003 A Coruña, à La Corogne, Espagne.

L'ordre du jour était le suivant :

- Election d'un nouveau Vice-Président ;
- Nomination d'un nouveau Délégué à la Communication ;
- Avenir de la collection des Cahiers de l'Association internationale du droit de la mer ;
- Création d'un Prix Daniel Vignes ;
- Questions diverses.

Etaient présents : Président, le Professeur Giuseppe Cataldi ; Secrétaire général, le Professeur Nathalie Ros ; Trésorier, le Docteur Gemma Andreone ; Membres, les Professeurs Rafael Casado Raigón et José Manuel Sobrino Heredia.

S'agissant des vice-présidences, le Juge Yankov n'étant désormais plus membre du Conseil, le Professeur Laurent Lucchini devient automatiquement premier Vice-Président ; le Professeur Philippe Gautier est élu, à l'unanimité, second Vice-Président.

Le Président Giuseppe Cataldi propose, en tant que nouveau Délégué à la Communication, la candidature du Docteur Andrea Caligiuri lequel est élu à l'unanimité.

Concernant l'avenir de la collection des Cahiers de l'Association internationale du droit de la mer, et après discussion, les membres du Conseil décident d'engager la réflexion sur les différentes pistes permettant la pérennisation de la collection, notamment en termes financiers, ce qui suppose une action désormais très forte, une fois réglés les actuels problèmes logistiques liés aux listes d'envoi, pour que les membres s'acquittent régulièrement de leurs cotisations. Il est également décidé de mener une réflexion collective à propos des différentes

options éditoriales possibles. Enfin, la possibilité de publier les Actes du IV^{ème} Colloque ordinaire dans la collection des Cahiers est évoquée et elle aussi soumise à l'étude, sachant que tous les membres du Conseil sont d'accord avec leur collègue, le Professeur José Manuel Sobrino Heredia, pour que cette publication se fasse rapidement.

Le Professeur Rafael Casado Raigón propose la création d'un Prix Daniel Vignes récompensant la publication par un jeune chercheur d'un travail portant sur le droit de la mer. Le principe de la création d'un tel prix est adopté à l'unanimité, mais faute d'une trésorerie suffisamment solide tous les membres du Conseil sont d'accord sur le fait que cette initiative ne sera pas immédiatement réalisable et ne pourra de toute façon pas être un prix de thèse destiné à financer une publication.

Au titre des questions diverses, et suite à l'évocation par le Président Cataldi de sa participation à la Conférence de Venise de 2003 comme représentant de l'Association, le Secrétaire général évoque la possibilité pour l'Association internationale du droit de la mer de demander un statut d'observateur ou de partenaire auprès d'un certain nombre d'institution, comme le Plan d'Action pour la Méditerranée ou la Commission européenne. Tous les membres adhérant à cette idée, il est décidé que le Professeur Nathalie Ros soit mandaté pour en explorer la faisabilité ainsi que les pistes susceptibles de permettre à l'Association d'obtenir un tel statut.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'ayant été soulevée, la réunion du Conseil est close à 21 heures.

Le Secrétaire Général,

Professeur Nathalie Ros.